

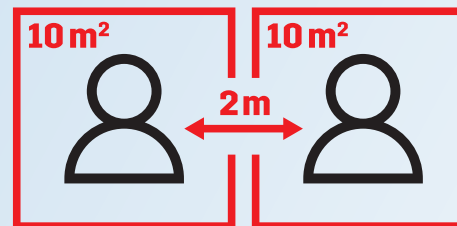
Directives générales pour le sport
après l'assouplissement des mesures

Spirit of Sport

signifie maintenant...



Respect des
règles d'hygiène
de l'OFSP



Respect des distances

(10 m² de surface d'entraînement par personne,
toujours garder 2 m de distance si possible)



Respect du
concept de protection

des clubs et des exploitants d'installations sportives

Participation aux
entraînements/compétitions
sans symptômes



Listes de présence

(traçabilité des contacts proches –
Contact Tracing)



**Interdiction de
compétitions
sportives**

avec contact physique étroit



Manifestations sportives

avec 300 personnes maximum



Entraînements de sports avec
contact physique étroit

en groupes fixes

SWISS 
olympic